

Les producteurs fruitiers, de l'exploitation familiale au grand domaine professionnel

Vincent RODES

SCEES - Bureau des
statistiques végétales
et forestières

Plus de 28 000 agriculteurs français produisent des fruits. Près de la moitié appartiennent à trois grandes catégories d'arboriculteurs spécialisés. Environ 1 200 grands domaines fruitiers, souvent en société, emploient de nombreux salariés sur de vastes vergers professionnels de pommiers, poiriers ou pêchers. Ils récoltent 40 % des fruits produits en France. Plus de 7 200 petites unités familiales sont aussi spécialisées, sur quelques hectares, dans la noix, la cerise ou l'abricot. À leur côté, d'autres unités de taille moyenne produisent agrumes, poires et prunes, avec une main-d'œuvre qui reste assez familiale.

Mais la majorité des producteurs fruitiers ont une autre activité dominante. Plus de 13 000 dirigent de petites exploitations orientées vers les productions animales, la polyculture ou la viticulture. Dans leurs modestes vergers ils récoltent plus de la moitié des noix, et plus d'un tiers des prunes et des cerises françaises.

La culture fruitière, comme les autres cultures permanentes, est une activité concentrée, mais aussi très diversifiée. Sur un même bassin de production, coexistent de très petites unités de production familiales, occupant moins d'un actif à temps plein, et de gros arboriculteurs plus spécialisés, exploitant de vastes vergers qui nécessitent une importante main-d'œuvre, permanente et occasionnelle. Les 28 000 exploitations françaises qui produisent des fruits sont classées, dans cette étude, en cinq catégories (encadré p. 16). Trois classes se composent d'exploitations spécialisées dans la production fruitière ; les deux autres, au contraire, regroupent des exploitants dont la plupart n'ont pas l'arboriculture pour activité dominante (tableau 1).

1 200 grands domaines spécialisés récoltent 40 % des fruits

Quelque 1 200 exploitations, soit 4 % des exploitations fruitières françaises, sont des unités hyper-spécialisées en arboriculture. Elles assurent, en volume, 40 % de la production nationale de fruits, notamment de pommes et de pêches. Il s'agit de grands domaines souvent situés dans les plus gros départements fruitiers de France : les Bouches-du-Rhône, la Drôme, le Vaucluse et le Gard dans le Sud-Est, ainsi que les Pyrénées-Orientales. Beaucoup de grands vergers du Val de Loire (pommes, poires) appartiennent aussi à cette catégorie de gros producteurs (carte 1).

Sur ces grandes unités fortement spécialisées en arboriculture, le verger « 9 espèces » couvre 36 hectares en moyenne et occupe ainsi plus de 85 % de la superficie agricole utilisée (SAU).

Avec des vergers aussi vastes, le travail lié à la production fruitière nécessite une main-d'œuvre importante : 12 unités de travail annuel (UTA) en moyenne par exploitation, soit l'équivalent de 12 personnes employées à plein temps toute l'année (graphique 1). Ces gros arboriculteurs spécialisés emploient ainsi 30 % de la main-d'œuvre fruitière française, soit plus de 14 000 UTA au total. Cette main-d'œuvre fruitière, essentiellement salariée, est constituée à la fois de saisonniers (58 % des UTA) et de permanents (30 %).

La conduite de ce verger est particulièrement professionnelle. Ainsi, 95 % de sa surface est irriguée. Tous ces arboriculteurs irriguent tout ou partie de leur verger et un quart d'entre eux pratiquent même l'irrigation localisée (par goutte à goutte ou micro-jet), garante d'un bon rendement et d'une bonne qualité des fruits. Soucieux du renouvellement de leur verger, tous ces exploitants possèdent de jeunes vergers qui ne sont pas encore entrés en production. Toutes les espèces (sauf le kiwi) ont un taux de renouvellement important, et particulièrement la noix, la cerise, la prune et les agrumes. Sur ces exploitations, près de 70 % des noyers, 40 % des cerisiers et 20 % des pruniers sont des jeunes arbres.

Cinq classes d'exploitations fruitières

L'enquête sur la structure des vergers a été réalisée à la fin de l'hiver 1996-1997, auprès de 9 196 exploitations arboricoles réparties dans 61 départements de la France métropolitaine. Le questionnaire porte sur l'utilisation du sol prévue au cours de la campagne 1996-1997, la situation des vergers au 1^{er} avril 1997, la commercialisation des quantités récoltées en 1996 (campagne 1996-1997 pour les agrumes). L'enquête concerne les exploitations ayant déclaré une surface en vergers « 6 espèces » (pomme, poire, prune, pêche, abricot, cerise) ou en kiwi, noix et agrumes au moins égale à 30 ares. Le champ de l'enquête couvre ainsi 97,5 % des superficies de l'ensemble de ces espèces.

À partir des 28 000 producteurs de fruits représentés par l'échantillon, une classification a été effectuée à l'aide de la méthode de Ward. Les critères retenus pour la détermination des classes sont : la part du verger dans la superficie agricole utilisée (SAU), l'activité dominante de l'exploitation, la main-d'œuvre fruitière totale en unités de travail annuel (UTA), la part de la main-d'œuvre permanente totale se consacrant à l'activité fruitière, la part des actifs familiaux et celle des salariés permanents dans la main-d'œuvre fruitière totale, la part irriguée et celle plantée en jeune verger dans la surface totale du verger, et la part de la production conditionnée sur place.

Le choix des critères influence la classification. Le classement de certaines exploitations aurait été différent, si d'autres critères de classification avaient été retenus (ratios économiques, nombre et nature des espèces de fruits produites, localisation géographique, mode de commercialisation dominant...). La classification a permis d'obtenir cinq classes d'exploitations fruitières.

Tableau 1

Les producteurs fruitiers : trois types de spécialistes... et nombre d'exploitants tournés vers d'autres activités

	Les spécialistes de l'arboriculture			Les producteurs non spécialistes		Ensemble des exploitations fruitières
	Unités hyper-spécialisées	Petites unités familiales spécialisées	Autres structures spécialisées	Exploitations familiales	Grosses structures non spécialisées	
Nombre d'exploitations fruitières	1 219	7 254	5 493	13 061	1 032	28 058
Dont avec activité fruitière dominante (%)	99	99	100	9	17	54
<i>Moyennes par exploitation</i>						
Part de la SAU en verger (%)	86	58	58	14	26	37
Superficie du verger (ha)	36,4	3,8	10,0	2,6	7,9	6,0
Dont irriguée (%)	95	38	87	32	76	49
plantée en jeune verger (%)	19	15	10	14	9	13
Main-d'œuvre fruitière totale (nombre d'UTA)	11,7	1,0	2,8	0,6	2,4	1,7
Dont main-d'œuvre familiale (%)	12	79	39	76	23	43
main-d'œuvre salariée permanente (%)	30	1	16	2	35	17
Part de la main-d'œuvre permanente totale consacrée à l'activité fruitière (%)	92	67	77	29	39	54
Part de la production conditionnée sur place (%)	43	44	9	19	28	25

Source : AGRESTE - Enquête sur la structure des vergers 1997

Deux grands domaines fruitiers sur trois disposent en propre de capacités de stockage, qui atteignent un volume moyen de 2 500 m³. Nombre d'entre eux disposent même d'une structure sous atmosphère contrôlée, ce qui leur permet de conserver plus longtemps et dans de meilleures conditions leurs fruits, essentiellement pommes et poires de table.

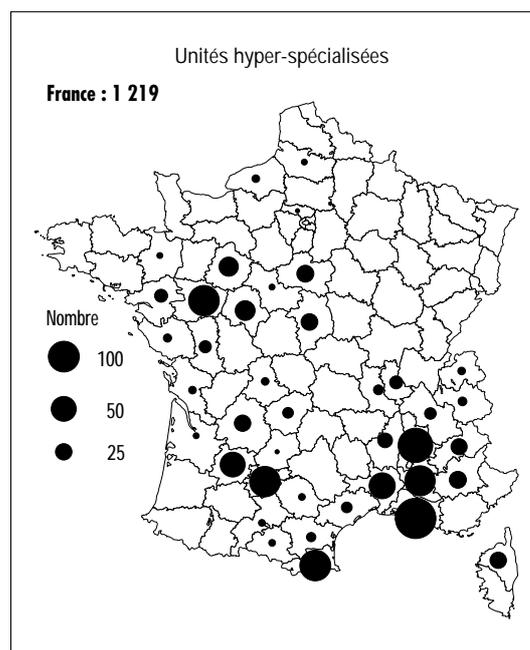
Plus de la moitié de ces arboriculteurs ont choisi pour leur exploitation un statut sociétaire, en général celui d'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) ou de société civile. Une large majorité adhère par ailleurs à un groupement de producteurs. Pour les unités hyper-spécialisées, plus de 60 % de la production s'effectue ainsi dans le cadre de ces groupements. Cela explique qu'une part importante de la production est écoulée via le secteur coopératif : près de 40 % en volume (en incluant les quantités soumises au retrait). Pour autant, les ventes directes à la grande distribution et à l'exportation ne sont pas négligeables.

7 200 petites unités familiales sont orientées « fruits »

À côté de ces grands domaines fruitiers, deux autres classes de producteurs considèrent l'arboriculture comme l'activité dominante de leur exploitation, bien que le verger occupe en moyenne moins de 60 % de la SAU.

La première de ces classes rassemble plus de 7 200 petites unités spécialisées, soit un quart des exploitations fruitières françaises.

Carte 1
Des arboriculteurs hyper-spécialisés dans les vallées du Rhône et de la Loire



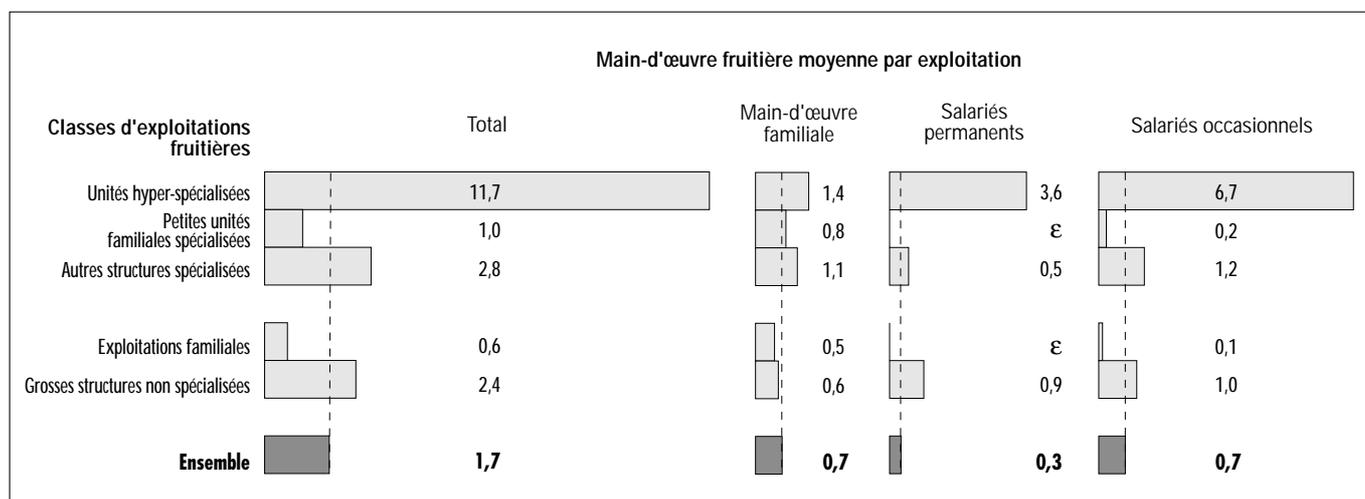
Source : Enquête sur la structure des vergers 1997

Sur ces petites exploitations dont, souvent, la SAU n'atteint pas 10 hectares, les actifs permanents consacrent les deux tiers de leur temps à l'activité fruitière. Dans plus de la moitié de ces unités, l'activité arboricole accapare même les trois quarts de la main-d'œuvre permanente. Le chef d'exploitation et sa famille suffisent à assurer 80 % de l'activité fruitière. Pour faire face à des pics de travaux (récolte, conditionnement), six producteurs sur dix ont recours à de la main-d'œuvre saisonnière,

Graphique 1

Un grand domaine hyper-spécialisé emploie l'équivalent de 12 personnes à plein temps

En UTA



Source : AGRESTE - Enquête sur la structure des vergers 1997

mais pour des périodes très courtes, si bien que les saisonniers ne fournissent que 20 % du travail total lié à l'activité fruitière.

Ces petites exploitations familiales où le verger revêt une grande importance apparaissent très hétérogènes quant aux espèces fruitières produites. Elles assurent plus du tiers de la production nationale de noix, 27 % de la production de cerises et 23 % de celle d'abricots. Un tiers d'entre elles sont situées en région Rhône-Alpes, surtout dans la Drôme et l'Isère. Elles sont aussi très nombreuses dans le Tarn-et-Garonne en Midi-Pyrénées et dans les Pyrénées-Orientales en Languedoc-Roussillon (cartes 2).

Sur dix petits exploitants spécialisés, près de cinq pratiquent l'irrigation, dont deux l'irrigation localisée. L'irrigation n'est donc pas aussi générale que dans les grands domaines hyper-spécialisés. Au total, elle porte sur moins de 40 % de la superficie en verger. Cependant, comme leurs confrères des grands domaines, ces spécialistes de l'arboriculture sont attentifs au renouvellement de leur verger : les jeunes arbres occupent 15 % de sa superficie.

Ces petits producteurs spécialisés destinent 40 % de leur production aux expéditeurs et aux grossistes, et en écoulent un tiers par des circuits courts, c'est-à-dire l'apport sur les marchés de gros et les carrés de producteurs ou la vente directe au consommateur. Contrairement aux grands domaines fruitiers, ils pratiquent peu la livraison aux coopératives (graphique 2).

D'autres spécialistes sur 5 500 structures compétitives

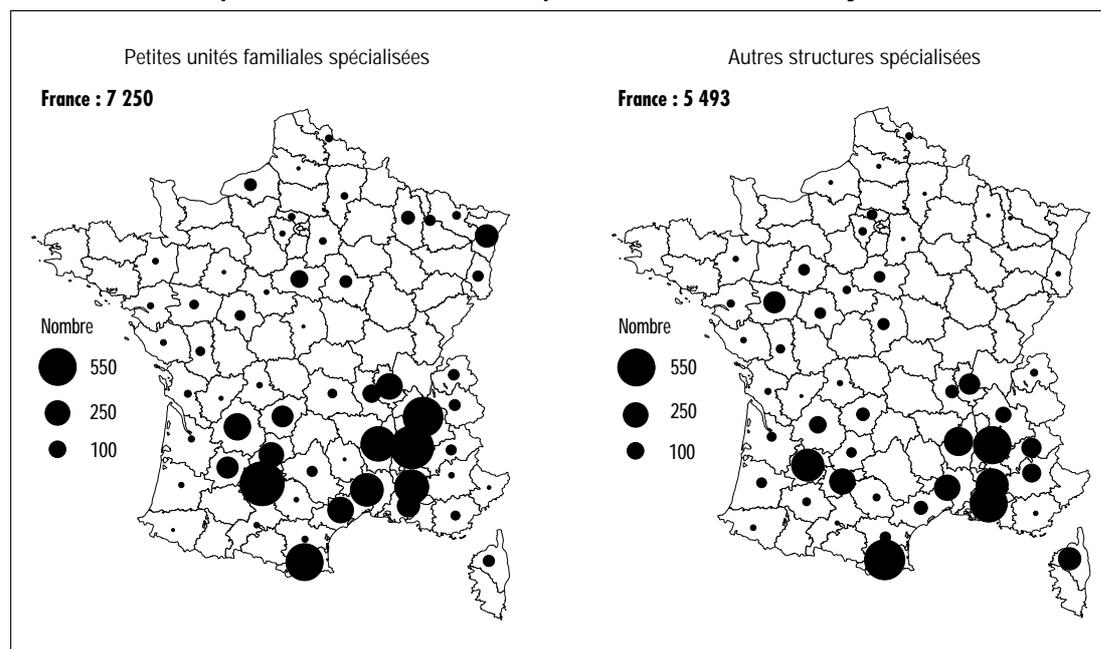
La troisième et dernière classe d'arboriculteurs spécialisés regroupe près de 20 % des producteurs français. Ils sont à la tête de structures souvent plus vastes que la classe précédente, avec des vergers d'une dizaine d'hectares en moyenne. Les deux tiers des producteurs français d'agrumes se trouvent dans cette catégorie. Ils y côtoient un tiers des producteurs de poires et de pommes de table, et nombre de producteurs de kiwis.

Cette classe de spécialistes contrôle 35 % de la production nationale de fruits, toutes espèces confondues. Mais elle produit 70 % des agrumes, 44 % des poires et 41 % des prunes. Les producteurs d'agrumes sont nombreux en Haute-Corse, ceux de poires dans les Bouches-du-Rhône, le Var et, dans une moindre mesure, les Alpes-de-Haute-Provence, tandis que les producteurs de prune d'ente du Sud-Ouest sont implantés dans le Lot-et-Garonne et le Tarn-et-Garonne (cartes 2).

Chaque exploitation produit en moyenne près de 200 tonnes de fruits par an et emploie, pour ce faire, l'équivalent de près de trois personnes à plein temps. Au total, ces exploitations spécialisées emploient, pour leur activité fruitière, plus de 15 000 personnes en équivalent plein temps, soit davantage que les grandes unités hyper-spécialisées, qui sont des structures plus importantes mais moins nombreuses.

Cartes 2

Des structures spécialisées en Rhône-Alpes, Provence et Midi-Pyrénées



Source : Enquête sur la structure des vergers 1997

Les trois quarts de ces unités ont le statut d'exploitation individuelle. Cependant, compte tenu de l'importance et de la diversité de la production, la main-d'œuvre familiale n'assure que 40 % de l'activité fruitière. La plupart de ces producteurs spécialisés recourent à de la main-d'œuvre salariée lors des pics d'activité et les salariés saisonniers contribuent pour 45 % au travail fruitier. Près d'un exploitant sur trois emploie en outre des salariés permanents.

Les structures de production sont particulièrement compétitives. Près de 90 % du verger est irrigué et 37 % des exploitants ont recours à l'irrigation localisée. De plus, une exploitation sur quatre dispose de capacités de stockage. Au total, ces structures détiennent 28 % de la capacité de stockage nationale.

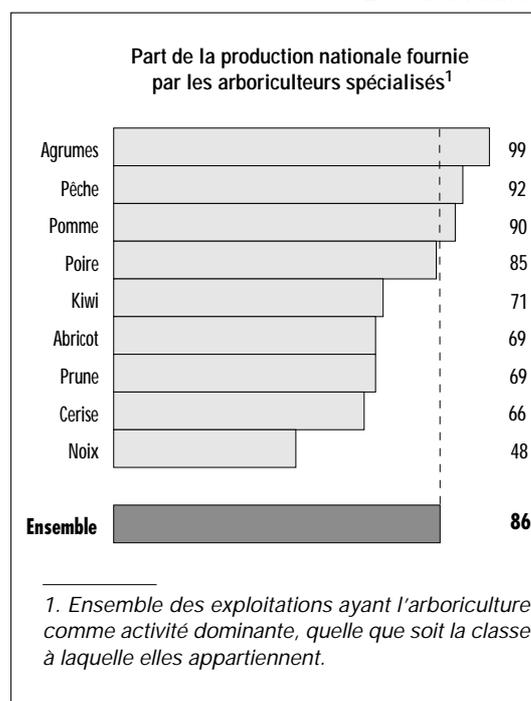
Près de la moitié de la production totale s'effectue dans le cadre d'un groupement de producteurs. Pour écouler leurs fruits, ces exploitants privilégient ainsi la livraison aux coopératives et sociétés d'investissement à capital agricole (SICA), qui reçoivent 37 % de la production, et le circuit des expéditeurs-grossistes (35 %). Les ventes directes au consommateur et à la petite distribution sont assez faibles ; peu d'exploitations les pratiquent.

Ensemble, les trois classes d'exploitations spécialisées dans l'arboriculture regroupent à peine la moitié des producteurs. Mais la

production française de fruits est cependant assurée, pour l'essentiel, par des arboriculteurs spécialisés (graphique 3).

Graphique 3
**Pomme, pêche et agrumes :
une affaire de spécialistes**

En % des volumes

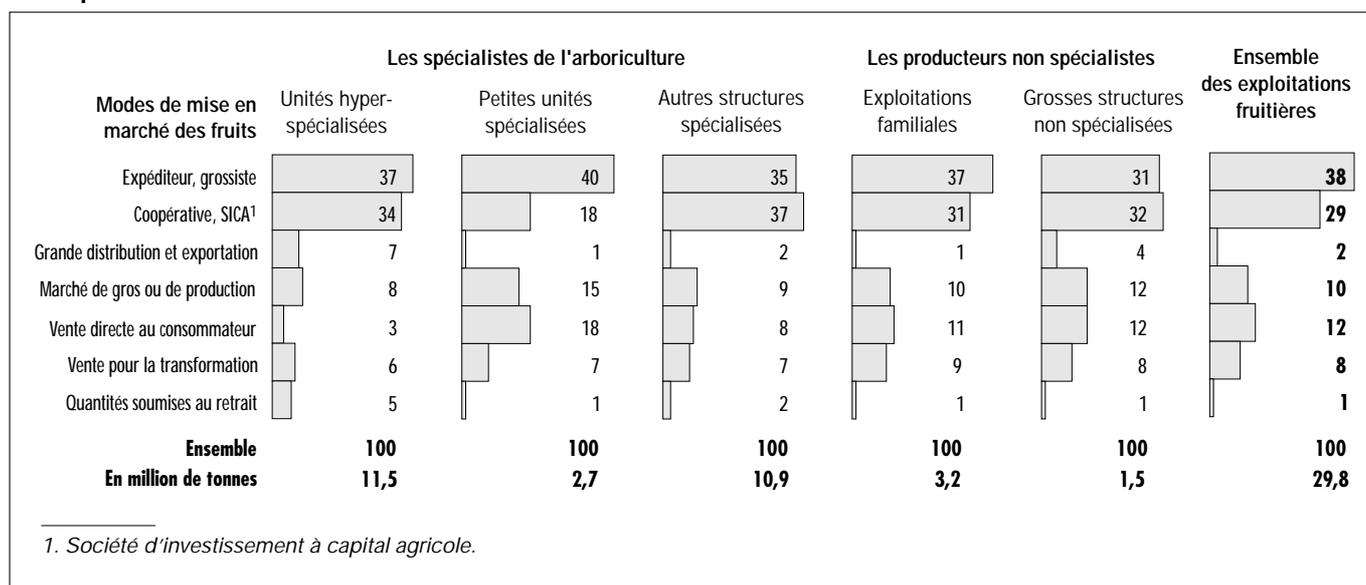


Source : AGRESTE - Enquête sur la structure des vergers 1997

Graphique 2

Les petites unités spécialisées écoulent le tiers de leur récolte sur les marchés de gros et de production ou auprès du consommateur

En % des volumes



Source : AGRESTE - Enquête sur la structure des vergers 1997

Le rôle important de 13 000 exploitations familiales

Plus de 14 000 exploitants, qui ont dans leur grande majorité une autre activité dominante que l'arboriculture, se répartissent entre deux classes de producteurs non-spécialistes.

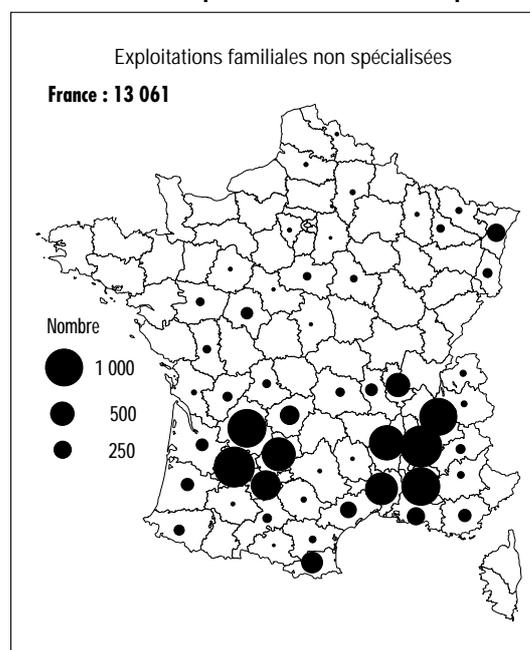
Les plus nombreux, représentant 47 % des producteurs français de fruits, sont à la tête d'exploitations familiales qui ne consacrent au verger qu'une place le plus souvent marginale : moins de 14 % de la surface agricole utilisée en moyenne. Ces exploitations ont souvent comme principale activité la production animale ou la polyculture, notamment dans le Sud-Ouest et en Rhône-Alpes, et la viticulture sur le pourtour méditerranéen.

Dans l'ensemble, les exploitations familiales fournissent moins de 11 % de la production fruitière nationale. Mais elles jouent un rôle essentiel pour certains fruits : la noix, la cerise et la prune. Les deux tiers des nuciculteurs français, classés parmi ces structures familiales, assurent 57 % de la production de noix. De même, 45 % des producteurs de prunes et plus de 40 % des producteurs de cerises appartiennent à ce groupe et fournissent plus d'un tiers de la production de ces espèces. Les exploitations familiales sont ainsi très nombreuses dans les principaux bassins de production de ces fruits, comme la Dordogne ou le Lot-et-Garonne en Aquitaine, la Drôme ou l'Isère en Rhône-Alpes (carte 3). Elles ont souvent une production fruitière moins diversifiée que les autres arboriculteurs : les trois quarts d'entre elles ne produisent qu'une seule espèce de fruits (graphique 4).

Ces unités sont plus de huit fois sur dix des exploitations individuelles. La main-d'œuvre familiale assure les trois quarts de l'activité fruitière, qui est en général faible (0,6 UTA en moyenne). Le recours à de la main-d'œuvre saisonnière n'est guère fréquent et, le cas échéant, reste limité à une durée très courte. La quasi-totalité de ces producteurs n'emploient aucun salarié permanent, ni pour la culture fruitière ni pour les autres activités de l'exploitation.

La majorité d'entre eux n'utilisent qu'un seul circuit de commercialisation pour écouler la totalité de leur production fruitière. Plus de deux exploitants sur trois commercialisent leur production via le secteur coopératif ou les expéditeurs et grossistes : près de 70 % du tonnage total est mis en marché ainsi. Seul un producteur sur dix pratique la vente directe,

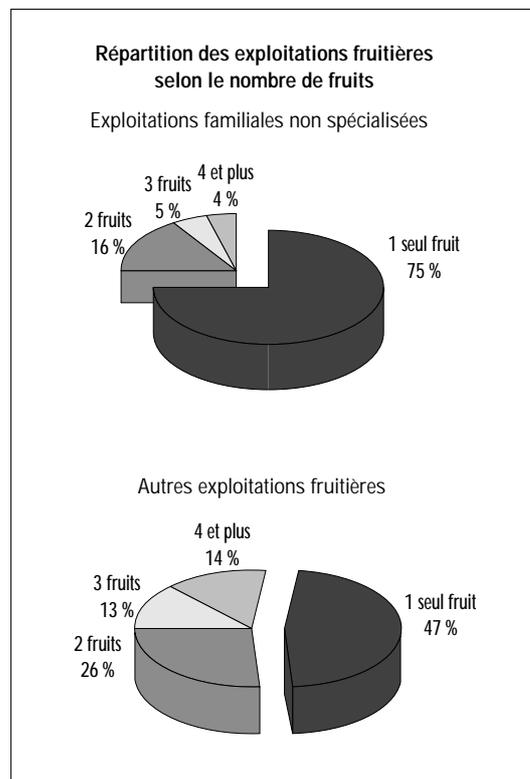
Carte 3
Les exploitations familiales : noix, prune ou cerise en Aquitaine et Rhône-Alpes



Source : Enquête sur la structure des vergers 1997

Graphique 4
Les trois quarts des exploitations familiales ne produisent qu'une seule espèce de fruits

En %



Source : AGRESTE - Enquête sur la structure des vergers 1997

qui n'est qu'un circuit d'appoint venant en complément d'un autre mode de commercialisation.

Un millier de grosses structures non spécialisées

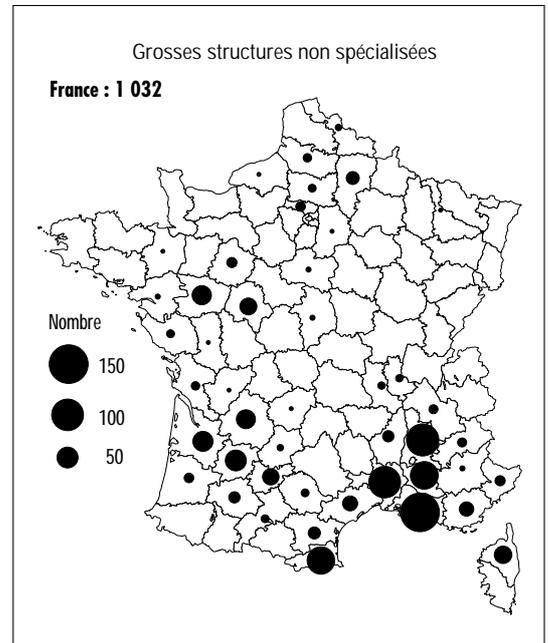
Une dernière catégorie d'exploitants, pour qui le verger n'est en général qu'une activité secondaire, se trouvent à la tête d'unités assez importantes, qui atteignent souvent une soixantaine d'hectares de SAU. Bien qu'occupant une place limitée au quart de la SAU en moyenne, les vergers sont donc assez vastes. Ces grosses structures non spécialisées se situent, pour une bonne part, dans le quart sud-est et en Aquitaine (carte 4). Leur activité essentielle est la viticulture, la polyculture, ou encore le maraîchage, notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ces exploitations, dont une part non négligeable a opté pour un statut sociétaire, se distinguent nettement des exploitations familiales par l'utilisation d'une très forte main-d'œuvre salariée. Leur activité fruitière, qui nécessite 2,4 UTA en moyenne, est en effet assurée à près de 80 % par des salariés agricoles. Si ces exploitations emploient des permanents, elles recourent aussi très largement à la main-d'œuvre occasionnelle qui fournit plus de 40 % du travail lié à l'arboriculture.

Les grosses structures non spécialisées cultivent ensemble moins de 5 % de la surface totale en verger « 9 espèces » et contrôlent légèrement plus de 5 % de la production fruitière nationale. À l'exception de la pomme, la production par exploitation reste souvent limitée. Les exploitants n'assurent pas toujours le renouvellement de leur verger : 9 % seulement

Carte 4

Un tiers des grosses structures non spécialisées dans les Bouches-du-Rhône, la Drôme et le Gard



Source : Enquête sur la structure des vergers 1997

de sa superficie est plantée en jeune verger. En revanche, près de 85 % d'entre eux irriguent, notamment par irrigation localisée. Enfin, plus d'un tiers bénéficie d'une protection contre la grêle.

Chez ces arboriculteurs, 40 % de la production relève d'un groupement de producteurs, ce qui explique qu'ils livrent en moyenne à une coopérative le tiers de leur récolte. Ils écoulent le reste surtout auprès des expéditeurs ou des grossistes, mais aussi en vente directe, auprès du consommateur et sur les marchés de gros ou de production.